

Casablanca, le 23 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application des dispositions de l'annexe 6 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°02-19 relative aux Organismes de Placement Collectif Immobilier, Maydane Reim porte à la connaissance des actionnaires de SELECTIV STRATIMMO SPI-RFA (l'« **OPCI** ») que le nouveau document d'information a été visé par l'AMMC en date du 18 décembre 2025, sous la référence VI/SPI/011/2025.

Les principales modifications des informations figurant dans le document d'information se déclinent comme suit :

- **La politique d'investissement**, afin d'encadrer davantage la détention, la gestion et la location des actifs immobiliers, tout en assurant le respect des exigences légales et réglementaires ;
- **Les conditions et les modalités de rachat des actions** et particulièrement les conditions et modalités de limitations ou de suspension de rachat des actions de l'**OPCI** ;
- **Changement du siège social et de la dénomination de la société de gestion.**

Pour toute information complémentaire, les actionnaires de l'**OPCI** peuvent se référer au règlement de gestion et au document d'information, qui sont mis à leur disposition au siège social de Maydane Reim, sis à Casa Business Towers, Avenue Main Street, Casa Anfa – Casablanca.

Maydane Reim, est une société de gestion d'OPCI, agréée par l'AMMC en date du 23 octobre 2025, sous la référence n°AG/SDG/01/2025.

Contact : Maydane.reim@maydane.ma

